Le Caneton

La lettre d'information de la Ferté-Imbault

NOTRE CANTINE MUNICIPALE

Offrir un service de restauration de qualité optimale aux enfants scolarisés étant l'une des priorités de notre municipalité, le conseil municipal a pris la décision par un vote à l'unanimité de faire appel à un prestataire extérieur spécialisé dans la restauration scolaire et collective.

Un marché a par conséquent été lancé.

Plusieurs entreprises ont déposé leur candidature et après ouverture des plis, la commission concernée a retenu la proposition de la société Ansamble qui proposait les meilleures prestations.

Pour valider ce choix, 5 personnes ont ensuite été nommées pour goûter les menus.

Le choix définitif a été confirmé en dernier ressort par un vote unanime lors de la session du Conseil municipal du 16 mars 2016.

Cette décision de faire appel à un prestataire a aussi été motivée par les défauts que présentent la cuisine scolaire qui devient inadaptée par rapport aux normes exigées de plus en plus drastiques en collectivité et milieu scolaire. La municipalité se doit d'assurer une hygiène et une sécurité parfaite, c'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé de déléguer cette exigence à la société Ansamble, des professionnels en la matière.

Le coût de ce service représente un budget équivalent à celui accordé pour les prestations auparavant assurées par le personnel de la municipalité avec comme avantage, dorénavant, de libérer du personnel communal que la municipalité pourra concentrer sur la surveillance des enfants. Elle est ainsi assurée par une personne dans la salle et deux personnes dans la cour au lieu de une auparavant.

La société Ansamble intervient depuis le 18 avril.

Les menus,établis dans le strict respect des normes alimentaires, sont composés d'une entrée, d'un plat protidique (viande ou poisson), d'un légume (vert ou féculent), un fromage ou un yaourt, un dessert et du pain. Des animations autour du goût et selon le calendrier seront proposées tout au long de l'année scolaire.

Les deux services perdurent. Le tarif du repas ne subit pas d'augmentation.

La commune a, pour sa part, entrepris de repeindre les diverses pièces de la cantine pour redonner de l'éclat et a investi dans une fontaine à eau.

De même, il a été fait un audit acoustique de la cantine le 5 avril dernier. Ce test a démontré que les locaux de la cantine sont en conformité dans le domaine de l'acoustique.

POUR INFO...

VIGILANCE...

Déviation temporaire des poids lourds et des lignes régulières

Suite à des travaux de voirie, en agglomération sur la RD 60, commune de Theillay, la circulation sera interdite aux poids lourds et lignes régulières entre le 18 avril et le 13 juillet 2016. Durant cette période, une déviation sera mise en place par les routes départementales 724 (La Ferté-Imbault) et 2020 (Salbris).

A NOTER

A LA BIBLIOTHÈQUE,
SAMEDI 21 MAI 2016
de 10h30 à 12H00
dédicace de Mr Malleray pour son ouvrage
« Ecologie, des emplois pour demain »

POT DE TERRE CONTRE POT DE FER....
L'AVENIR DE LA PLATE-FORME DE DÉCHETS VERTS EST ENTRE VOS MAINS !

Depuis le début de notre mandat, nous engageons une dure bataille contre le projet de disparition de notre déchetterie planifiée par le SMICTOM (syndicat mixte intercommunal du traitement des ordures ménagères).

Nous vous avons informés régulièrement du suivi de ce dossier avec pour aboutissement la mutation de la déchetterie en plate-forme de déchets verts.

Une alternative engageante... d'autant plus que cette décision avait été motivée par les résultats d'un cabinet d'étude missionné par le SMICTOM lui-même. Cette étude faisait apparaître la nécessité de travaux de conformité dont le coût ne freinait en rien le projet.

Mais gare aux miroirs aux alouettes !

En effet, la municipalité vient d'être informée que les coûts des travaux ont été sous-évalués et qu'un second cabinet d'étude mandaté à son tour par le SMICTOM a démontré que le montant des travaux atteignait 4 millions d'euros.

Marche arrière toute ! Le SMICTOM décide de mettre notre plate-forme de déchets verts, actuellement en service, en sursis pour un an.

Fertoise, Fertois, à nous de jouer maintenant car chose promise n'est pas forcément due.

Le maintien de notre plate-forme de déchets verts dépend de sa fréquentation.

Plus nous utiliserons notre plate-forme, plus nous aurons de chance de la conserver !

EMPLACEMENT DU RADAR PÉDAGOGIQUE SUR LA RD 724

Vous l'avez certainement vu... !

Il s'agit du radar pédagogique installé récemment à l'entrée de la Ferté-Imbault, quand on arrive de Salbris.

La municipalité a fait le choix d'une politique de sécurité routière en accord avec le Conseil départemental dont l'une des fonctions est de gérer le réseau routier.

Ainsi, ce radar qui affiche la vitesse des véhicules afin de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse sans les verbaliser pour les inciter à ralentir en entrée de village, a été positionné selon les indications de la direction des routes du Conseil départemental.

L'emplacement choisi relève la vitesse des véhicules à quatre-vingts mètres tout en la réajustant tous les vingt mètres.

SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS...

Les manifestations sur la Ferté-Imbault n'ont pas manqué depuis le début de l'année. Nous remercions vivement les associations qui accomplissent toujours avec cœur un travail d'animation de notre village des plus précieux.

N' hésitez pas à répondre présents à ces manifestations, vous n'en rendrez que plus heureux tous ces organisateurs qu'il faut encourager!

Lettre d'information N°3 - Printemps 2016. Dépôt légal mai 2016.
Conçue sous l'égide de la commission «bulletin municipal» sous la présidence d'Isabelle Gasselin.
Responsable-Rédacteur-Coordinateur : Stéphanie Grigaa.
Mairie de La Ferté-Imbault - Tél 02 54 96 22 13.
Conception maquette : Katia Foltier, Infographiste 06 09 79 79 19
Impression Accès Graphique Romorantin - Distribué par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique